

Du provisoire jusqu'en 2015

JOCELYNE LAURENT

jlaurent@lacote.ch

En mai, l'Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs (Aspaire) communiquait qu'un nouveau changement d'horaire scolaire des élèves du secondaire, scolarisés au collège du Martinet, allait intervenir en décembre 2014 (réduisant la pause de midi de 2h30 à 2h). Certains parents se sont alors interrogés sur le sens de cette nouvelle volte-face qui ne leur semblait pas forcément aller dans le sens de l'école à journée continue, plébiscitée en 2009 par le peuple vaudois. Pourtant, dans ce même communiqué, le comité de direction (Codir) de l'Aspaire affirmait que «l'association poursuivait son objectif d'assurer la journée continue.»

Josephine Byrne Garelli et Denys Jaquet, membres du Codir, expliquent les raisons du retard qu'on impute à l'Aspaire, dû principalement à des procédures ou à des blocages politiques.

Journée continue en 2015?

La situation géographique de l'association scolaire, entre ville et villages, donne lieu à une polarisation des opinions sur la question qui oblige les élus à jongler entre une double injonction. Après le tollé suscité en 2012 par les nouveaux horaires scolaires (pause de midi de 2h30), ainsi que le retrait, en 2012, du préavis relatif à un crédit d'étude pour un restaurant scolaire à Rolle, le comité de l'Aspaire avait lancé un sondage auprès des parents pour connaître leurs besoins. Il avait révélé que 82% des parents étaient favorables à l'école à journée continue. Le 18% restant, réticent, serait vraisemblablement composé de parents des villages, attachés à accueillir leurs enfants à midi.

En 2013, après l'introduction de la longue pause de midi controversée, le Codir avait mis en place une offre d'accueil étoffée à midi, tout en articulant la date de 2014



Faute de restaurant scolaire au Martinet E et d'unité d'accueil pour écoliers dans l'ancienne cure, les enfants seront encore accueillis, à la rentrée, dans les Portakabin des Eaux. CÉLINE REUILLE

pour la mise en place de la journée continue à Rolle. «On a dû revoir cette date, nous avons environ un an de retard», admet Denys Jaquet. En cause, les retards pris par trois projets d'importance: le collège de Gilly, le restaurant scolaire au Martinet et l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) prévue dans l'ancienne cure de Rolle.

La réalisation du collège de Gilly (qui prévoit, outre des salles de classe, une cantine scolaire, une UAPE, une salle de sport double) n'a cessé d'être repoussée, en raison d'oppositions de riverains. Initialement prévu pour la rentrée scolaire de 2014, il pourrait ne sortir de terre que dans un délai de quatre à cinq ans, en raison de la procédure en cours.

Accueil dans des conteneurs

En 2013, c'est le Conseil communal de Rolle qui a mis un frein au projet ambitieux de restaurant scolaire, en remettant en doute la légitimité d'un crédit d'étude pour une cuisine de production et de livraison dans un nouveau bâtiment, à côté du Martinet. L'Exé-

cutif avait retiré son préavis. Le bâtiment E, qui aurait accueilli une cantine scolaire de 200 places, aurait pu être réalisé cette année. Depuis le retrait du préavis, l'Aspaire a mandaté une étude auprès de l'Ecole hôtelière de Lausanne pour asseoir sa position et devrait soumettre un nouveau préavis en septembre. Cela aurait dû être le cas en juin déjà, mais le surcoût, de l'ordre de 20% par rapport à 2013, impose de compléter le préavis.

«L'attente coûte cher»

Enfin, la réalisation de l'UAPE de 48 places, prévue pour 2014, a également été retardée, en raison d'oppositions. La Municipalité a dû revoir sa copie et une deuxième mise à l'enquête est en cours pour le réaménagement de la cure.

Un retard qui a pour conséquence de prolonger la durée de vie des conteneurs de l'UAPE (24 places) et de la cantine scolaire (50 places), situés aux Eaux. Grâce à un réaménagement des locaux, douze nouvelles places en UAPE seront créées pour la ren-

trée – toutefois après avoir dû justifier ce projet auprès d'une commission, sceptique, de l'Association régionale pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs (Araere). «Le canton nous a accordé une dérogation pour l'utilisation des Portakabin jusqu'à la fin de 2015, indique Josephine Byrne Garelli. Il faut que la cure et le bâtiment E du Martinet soient prêts, sans quoi l'Araere devra chercher de nouveaux locaux», prévient la municipale rolloise.

«Ce n'est pas facile de gérer l'incertitude liée aux mises à l'enquête et aux possibles oppositions, relève Josephine Byrne Garelli. Et quand c'est le cas, l'attente coûte cher.»

«Nous devons fréquemment asseoir notre position par des études supplémentaires, ce qui démontre parfois un manque de confiance entre Exécutif et organe délibérant», ajoute Denys Jaquet. Qui conclut sur une note optimiste, faisant remarquer que, depuis trois ans, de nombreuses UAPE ont vu le jour dans la région, sans compter la crèche garderie Barcarolle et le Martinet D en construction, «un modèle du genre.» ●

Une quinzaine de places supplémentaires

PARASCOLAIRE PRIVÉ Bonne nouvelle pour les petits canailloux et leurs parents: le centre d'accueil de la petite enfance Cap Canaille, à Rolle, ouvre une structure parascolaire à la rentrée d'août. Une heureuse nouvelle également pour la région en manque de structures d'accueil parascolaire. «Chaque année, des parents nous demandent si on peut proposer du parascolaire. Ils nous expliquent avoir beaucoup de difficultés à trouver des places dans la région. Il y a un réel besoin», affirme Helena Petersen, directrice pédagogique de Cap Canaille.

Dès le 24 août, la crèche garderie privée bilingue (anglais-français) accueillera une quinzaine d'écoliers dans la nouvelle structure parascolaire. Pour ce faire, Cap Canaille a réorganisé son espace dans les deux bâtiments qu'elle occupe à la route de l'Hôpital. Les plus petits évolueront au N°7 tandis que les enfants, âgés de 3 ans et plus, ainsi que les écoliers (première et deuxième année enfantine) cohabiteront au N°3. La structure parascolaire proposera également un programme pédagogique en français et en anglais.

La structure privée ne faisant pas partie



Helena Petersen, directrice. ARCH. CÉLINE REUILLE

de l'Association régionale pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs (Araere), elle pratique une politique tarifaire standard, soit 130 francs par jour pour le préscolaire et 100 francs pour le parascolaire (journée complète).

«Nous sommes une crèche privée, certes, ce qui ne nous empêche pas de chercher à communiquer aussi bien avec les autorités communales que les Ecoles. La prochaine étape est de prendre contact avec les autres structu-

res d'accueil de la région, afin de partager nos expériences et de nous entraider au besoin», ajoute la directrice.

OUVERT EN CONTINU Autre atout de la structure privée: elle est ouverte en continu, à l'exception des congés de Noël. Pendant les vacances scolaires, les enfants – et non seulement ceux qui sont accueillis habituellement tout au long de l'année – peuvent profiter de programmes hebdomadaires d'activités en français ou en anglais, conçus autour d'un thème spécifique.

La crèche garderie privée, ouverte en 2009, a une capacité d'accueil de 110 places, réparties selon les catégories d'âge (0 à quatre ans). Cap Canaille est également implanté à Morges (depuis 2011, 100 places), au Mont-sur-Lausanne (2013) et à Villars-sur-Glâne (2007). L'ouverture d'une structure parascolaire à Rolle est une première pour le groupe Cap Canaille SA, fondé en 2006 par Nabil Rezkalla. «Il y aura très certainement et très prochainement également une structure parascolaire à Morges», informe Helena Petersen. ●